FESTIVAL D'ARMOR
Tournoi international de football agréé par la FIFA

BP 1 - 29217 Plougonvelin - tournoi-plougonvelin@wanadoo.fr - www.festival-armor.com

PROCEDURE D'ENGAGEMENT
FESTIVAL D'ARMOR 2012

1/ ACCORD DE PARTICIPATION

Il suffit de retourner l'accord de participation ci-joint dûment rempli avec:

- ✓ Le nom du responsable
- ✓ Les coordonnées du club
- ✓ La date
- ✓ Le cachet du club
- ✓ La signature du responsable

Ce document est à retourner impérativement

Avant le 15 Octobre 2011

2/ CONVENTION DE PARTICIPATION

Une fois confirmé votre accord de principe pour votre participation, le comité directeur examinera attentivement votre demande et vous fera parvenir la convention d'engagement, qui lorsqu'elle sera signée par les parties confirmera définitivement votre inscription.

Cette convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles votre équipe participera à l'édition 2012 du FESTIVAL D'ARMOR et les engagements du FESTIVAL D'ARMOR vis-à-vis de votre équipe. Chacune des pages de cette convention devra être paraphées et la dernière page signée. La convention sera établie en deux exemplaires originaux *(un pour l'équipe et un pour l'organisateur)*

Cette convention devra nous être retournée impérativement, avant le 30 novembre 2011, par courrier accompagnée d'un chèque de 50€ pour frais d'inscription et d'organisation. Votre inscription sera définitivement validée à réception de l'ensemble de ces pièces et après validation du comité directeur.

3/ TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des poules sera réalisé dans le courant du mois d'avril 2012. La présence des clubs invités est souhaitée mais pas indispensable. Vous recevrez donc la composition des poules au plus tard le 15 mai 2012.

4/ PARTICIPATION AU TOURNOI

Participation obligatoire au protocole et présentation des équipes le samedi 26 mai à 10h en tenue officielle de votre club.
Début du tournoi le samedi 26 mai à partir de 13H 30.

W291002236 dont le siège social est la mairie de Plougonvelin. 29217
N° siret 7775928300019 / Code d'activité 926 C / N°jeunesse et sport ET 001342
Union Sportive Plougonvelinoise N° 1487 déclarée le 02 juin 1965, association loi du 1er juillet 1901

FESTIVAL D'ARMOR
Tournoi international de football agréé par la FIFA

BP 1 - 29217 Plougonvelin - tournoi-plougonvelin@wanadoo.fr - www.festival-armor.com

ACCORD DE PARTICIPATION
FESTIVAL D'ARMOR 2012

A retourner à l'attention de
Stéphane CORRE, Président du Festival d'Armor
Marc QUERE ou Pascal MONOT responsables de la commission sportive

Je soussigné*(e)*,.....

Club: .....

Vous confirme l'engagement de ou des équipes : **U.15** ☐

U.17 ☐

Au FESTIVAL D'ARMOR 2012, qui se déroulera les 26, 27 et 28 mai 2012 à Plougonvelin *(29)* Bretagne

Fait à.....

Le .....

Signature et cachet du club

Nom*(s)* du ou des accompagnateur *(s)* : .....

E-mail: .....

Téléphone: .....

Adresse:.....
.....
.....

A RETOURNER PAR COURRIER, E-MAIL OU FAX + 33 (0)2 98 33 17 73
AVANT LE 15 OCTOBRE 2011

W291002236 dont le siège social est la mairie de Plougonvelin. 29217 N° siret 7775928300019 / Code d'activité 926 C / N°jeunesse et sport ET 001342 Union Sportive Plougonvelinoise N° 1487 déclarée le 02 juin 1965, association loi du 1er juillet 1901

Stephane CORRE: corre.stephane@msimond.fr 06 14 21 54 65
Festival d'Armor/Commission sportive/B.P. 1/ 29 217 Plougonvelin/FRANCE

Marc QUERE: maquere@wanadoo.fr 06 45 86 39 22
Festival d'Armor/Commission sportive/B.P. 1/ 29 217 Plougonvelin/FRANCE

Pascal MONOT: pascal.monot4@wanadoo.fr 06 86 12 32 03
Festival d'Armor/Commission sportive/B.P. 1/ 29 217 Plougonvelin/FRANCE